



Création d'une application tierce payante

Par **Thibaud2**, le **16/07/2010** à **18:51**

Bonjour,

étant développeur, j'envisage de développer une application pour téléphone mobile (iPhone) afin de rendre l'accès plus facile à un site commercial.

Je souhaite, une fois l'application terminée, la vendre sur l'AppStore, le supermarché en ligne pour iPhone.

N'ayant aucun lien avec l'entreprise gérant le site dont je facilite l'accès, j'aurais souhaité savoir si un tel projet était légal sans négociation avec ladite entreprise.

On peut éventuellement faire un rapprochement avec un navigateur Internet payant, facilitant l'accès aux sites Internet. Cependant dans mon cas, ce «navigateur» fournirait un accès qu'à un seul site.

Cordialement,

Thibaud.